



C.L.É.F.S.

Collectif de Liaison et d'Échanges sur les Familles et les Systèmes

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

L'association CLEFS a vu le jour en 1990 à l'initiative de quelques praticiens systémiques du Vaucluse.

CLEFS promeut l'approche systémique comme outil professionnel de lecture et d'intervention dans le champ social, éducatif, judiciaire ou de la santé.

CLEFS regroupe dans leurs différents champs professionnels des éducateurs spécialisés, des assistants de service social, des infirmières psychiatriques, des psychologues et psychiatres, les intervenants formés, en cours de formation ou intéressés par l'approche systémique et ses applications (dont la thérapie familiale).

Les formations proposées par CLEFS s'adressent à tout professionnel, formé ou non à l'intervention systémique qui souhaite enrichir sa "boîte à outils" (Michel FOUCAULT) dans l'accompagnement thérapeutique ou social des personnes, couples et familles en difficulté et / ou en souffrance.

TRAITEMENT DES FAMILLES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES Catherine VASSELIER-NOVELLI 8 & 9 Juin 2026

En France, une femme meurt tous les 2 jours 1/2 sous les coups de son partenaire (époux, ex-époux, concubin, ex-concubin, personnes liées par un pacte civil de solidarité et ex.), un homme tous les 12 jours.

La loi ou la séparation voire le divorce ne peuvent pas être les seules réponses à ces drames humains.

L'accompagnement, le soin, doivent aussi faire partie des réponses proposées, aussi bien pour les victimes que pour les auteurs.

PUBLIC : Tout public **PRÉREQUIS :** aucun **DURÉE :** 2 journées (14h)

HORAIRES : De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

COÛT DE LA FORMATION

Adhérent **100 €**

Non adhérent **160 €**

Formation continue **280 €**

Étudiant ou demandeur d'emploi **40 €**
(fournir 1 justificatif)

Adhésion à CLEFS pour l'année 2026 :

20 € (remplir le bulletin ci-joint)

* **NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION :** Minimum : 10 Maximum : 70

* **MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**

Les inscriptions, enregistrées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles, sont à réaliser à l'aide du bulletin d'inscription.

*** LIEU :**

Centre Hospitalier de Montfavet
Salle du bureau des entrées (À côté de la conciergerie)
2, avenue de la pinède - 84140 Montfavet
Position GPS : Lat 43.9209562 / Long 4.8865998

Afin d'adapter notre formation à vos besoins merci de nous signaler toute situation spécifique (handicap ou autre)

*** FORMATRICE**

Catherine VASSELIER-NOVELLI est psychologue, Thérapeute familiale systémicienne au Centre de Consultation « La Durance » à Marseille. Formatrice, superviseur, praticienne EMDR, elle est formée à l'intervention psycho-traumatique.

Expert non inscrit près des tribunaux, Catherine VASSELIER-NOVELLI a travaillé pendant 10 ans en C.H.R.S. auprès de femmes et d'enfants victimes de violences conjugales. Elle est membre d'E.F.T.A. et de la S.F.T.F. et co-auteur de différents articles et ouvrages.

*** OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- Apprendre à conduire des entretiens en fonction du contexte.
- Apprendre des modalités d'accompagnements spécifiques pour accompagner des personnes (adultes et enfants vivant ou ayant vécu des violences conjugales).

*** COMPETENCES ACQUISES EN FIN DE FORMATION**

- Conduire des entretiens avec des victimes ou auteurs de violences conjugales en fonction des missions et fonctions professionnelles.
- Accompagner les personnes victimes ou auteurs en fonction de leurs besoins et attentes.
- Elaborer des modalités d'accompagnement spécifiques.

*** CONTENU et DEROULEMENT**

1^{ère} journée Accueil des participants. Présentation des participants, de l'intervenante et du programme de formation. Examen des motivations et attentes de chacun pour participer à cette formation.

Matin

Identifier les représentations des participants quant aux victimes et auteurs des violences conjugales à partir d'un travail métaphorique. Mise en commun et analyse. Prendre conscience des impacts de ces pré-construits sur la pratique professionnelle.

1° Parler de violences conjugales : de quoi parle-t-on exactement ?

- Que nous dit la loi ?
- Quelles sont nos obligations ?

2° Connaître les différents types de séparation à l'oeuvre dans les contextes de violences conjugales.

- Les différents types de séparation.
- Profil des victimes, systèmes motivationnels
- Enjeux dans l'accompagnement.



Après-midi

Lors d'un entretien individuel ou de couple, identifier les signes et signaux qui permettent de poser une hypothèse de violences conjugales lorsqu'elles n'ont pas été révélées ou identifiées par les personnes elles-mêmes.

3° Apprendre à conduire un entretien avec les personnes victimes ou les auteurs de violences conjugales :

Lorsque l'intervenant a des suspicions de violences conjugales sans que celles-ci aient été verbalisées.

- Vérifier son hypothèse sans produire de nouvelles violences.
- Evaluer la notion de criticité ou de danger.
- Garantir la sécurité des personnes.
- Identifier les besoins et attentes immédiates.
- Proposer une réponse adaptée aux besoins et attentes.

2nde journée :

Matin

1° Immédiatement après un passage à l'acte violent :

- Connaître les symptômes présents chez les victimes(adultes/enfants) aussitôt après un passage à l'acte.
- Comportements des agresseurs aussitôt après un épisode de violences : repérer les différents types de déni.
- Posture de l'intervenant.
- Règles à respecter durant l'entretien.
- Les différentes étapes de l'entretien.
- La place des enfants dans cet entretien.

2° L'accompagnement à long terme

- Quels sont les axes à travailler, à privilégier ?

3° Lorsque l'intervenant doit effectuer une évaluation dans le cadre de la protection de l'enfance

- Présentation d'une procédure adaptée au contexte de violences conjugales.
- Capacités et habiletés parentales.

Après-midi

4° Identifier les risques encourus par le professionnel lors des entretiens

- L'exercice du contrôle et du pouvoir.
- S'asseoir dans « le fauteuil de l'agresseur ».
- Minimisation, banalisation, dramatisation, déni.

5° La thérapie de couple : pure folie ou stratégie d'intervention ?

- Evaluer la faisabilité d'une thérapie de couple, dans un contexte de violences conjugales.
- Les trois éléments fondamentaux avant le démarrage d'une thérapie de couple.
- Intérêts et limites.
- Le contrat thérapeutique.

Présentation et utilisation de la brochure « *la santé des enfants exposés aux violences conjugales - le monde du silence* » destinée aux parents pour ouvrir un espace de parole sur les conséquences des violences sur la santé de leurs enfants. - Objectifs de la brochure - Intérêts et limites de l'outil - Utilisation avec des victimes et agresseurs.

*** EVALUATION**

L'évaluation est faite à partir des objectifs de la formation et des objectifs définis par chaque stagiaire en amont et en début de formation.

- Évaluation formative, tout au long de la session par des exercices et des mises en situation, suivis de feedback et d'auto-évaluation orale par les stagiaires.
- Questionnaire de satisfaction oral et écrit (organisation, contenu, animation) en fin de formation par les stagiaires et le formateur.
- Des feuilles de présence seront signées par les participants et le formateur par demi-journée. Une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise à chaque participant.

*** MODALITES PEDAGOGIQUES**

Méthodologie

Cette forme d'intervention s'applique aussi bien au processus qu'au contenu. Elle s'intéresse aux ressources individuelles et collectives, favorise l'apparition des compétences et suscite la créativité.

Outils proposés

- Apports théoriques illustrés d'exemples pratiques
- Études de cas : la formation s'appuiera sur les situations exposées par les participants.
- Simulations. Travail individuel. Travail collectif. Travail métaphorique.
- Eléments matériels : selon le formateur et son intervention, un document de cours au format numérique pourra être transmis aux participants par mail à la fin de la formation.

Référent pédagogique et formateur

Chaque formation est sous la responsabilité du président de CLEFS ; le bon déroulement est assuré par le(s) formateur(s) désigné(s) par l'association.

C.L.E.F.S

14 rue Léon Honoré Labande - 84000 AVIGNON

[Mail : assoclefs84@gmail.com](mailto:assoclefs84@gmail.com) [Web : www.clefs84.org](http://www.clefs84.org)

N° Siret 432 625 267 00047 APE 9499Z

N° d'activité 93 84 034 95 84

www.facebook.com/CLEFS84

www.linkedin.com/in/clefs-collectif-liaison-echanges-familles-et-systemes4075972b4